

Accueil de loisirs

Vacances d'hiver 2026

Du 23 février au 06 Mars



Primaire
6/7 ans

École
Paul
Bert



Sérénan
Cœur du sud

Programme d'activités Enfants de 6/7 ans

Vacances d'hiver 2026

Thème des Vacances de Février : « Le Monde d'Avatar »

Lundi 23 février

Tresse de Na'vi

Balade aux
jardins familiaux

Mardi 24 février

Mobile du
peuple de l'air

Jeu des
dragons

Mercredi 25
février

Le grand jeu
de Sully avec
les 8/9 ans

Jeudi 26
février

Sortie
Montpellier

Aquarium

Départ : 09h45
Retour : 17h15

Vendredi 27 février

Masque des
dragons

Médiathèque

Lundi 02 Mars

Cuisine tarte
de Na'vi

Balade aux
jardins familiaux

Mardi 03 Mars

Médiathèque
"Fabrique ta
lampe à lave"

Grand jeu des
éléments avec
les 8/9 ans dans
la ville

Mercredi 04 Mars

Le grand jeu des
Oona avec les
8/9 ans

Jeudi 05 Mars

Sortie
Clermont
l'Hérault

Roller Dance

Départ : 10h30
Retour : 17h15

Vendredi 06 Mars

Maquillage +
Cuisine des
cendres

BOOM

Les programmes d'activités et des sorties

*Le service EJE se réserve le droit de modifications des programmes en fonction de la météo et de l'organisation interne

Horaires d'accueils des enfants à respecter sur tous les centres de loisirs

Matin : 7h30 à 9h30

Midi : 11h30 à 12h et 13h30 à 14h

Soir : 16h30 à 18h

En cas de sorties, les modifications d'heures sont indiquées sur le programme ci dessous

En cas de retard ou si vous souhaitez récupérer votre enfant en dehors des horaires d'accueils, contactez impérativement le responsable du site

Dates d'inscriptions :

- A partir du **samedi 07 Février 2026 de 8h30 à 12h** au Bureau du service EJE
Et du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h au Bureau du service
Enfance/Jeunesse/Education

Modalités d'inscriptions :

- Règlement obligatoire à l'inscription (tarifs ci-dessous)
- Fournir les pièces administratives nécessaires et obligatoires (voir ci-dessous)
- Pas d'inscription par téléphone ni par E-mail
- Remboursement sous forme d'avoir uniquement sur présentation d'un certificat médical

Pièces nécessaires pour inscrire votre enfant :

- Dossier inscription dûment rempli et signature du règlement intérieur
(Dossier téléchargeable sur le site internet de la ville de Sérignan)
- Photocopie du carnet de santé (vaccinations)
- Attestation d'assurance
- Attestation CAF à jour (Quotient familial)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (Résidents de Sérignan)
Acte de jugement en cas de modalités de garde particulières

Quotient Familial	Journée ou demi-journée avec repas	Matin ou après-midi	EXTÉRIEUR Journée	EXTÉRIEUR Matin ou après-midi
0 à 360	7.50 €	5.20 €	19.00€	15.00 €
361 à 800	8.50 €	6.20 €		
801 à 1200	13.50 €	8.20 €		
1201 à 2000	15.00 €	10.50 €		
+ 2001	17.00 €	13.00 €		